



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172186

VALABLE JUSQU'AU 01/04/2026

ÉDITÉ LE

24/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 752 926 576 00055

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2125716

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F87938L1244000/001 599195/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F87938L1244000/001 599195/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/03/2025

Raison sociale : CONSTRUCTION RENOVATION GENERALE DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

27 RUE DU CHAPEAU ROUGE
95110 SANNOIS

Téléphone : 09 87 38 00 23

Portable : 06 65 00 10 79

Site Internet :

E-mail : crgbtp@yahoo.fr

Fax : 00 00 00 00 00

Responsabilité légale :
WORICK MICHEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	02/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	02/04/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/04/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	02/04/2024
o Ventilation mécanique	02/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.